

LES P'TITS DEJ' SREC WALTER FRANCE



Le cabinet SREC Walter France a le plaisir de vous inviter à son petit déjeuner social sur le thème :

Prélèvement à la source (PAS) : toutes les réponses aux questions de vos salariés

Le prélèvement à la source entre en vigueur au 1er janvier 2019.

- Pourquoi le prélèvement à la source ?
- Comment ça va se concrétiser pour vos salariés ?
- Que faire si la situation de vos salariés change en 2019 ?
- Le rôle de l'entreprise dans l'application du PAS.

Mardi 3 juillet 2018
Accueil à partir de 8h45
Présentation et FAQ de 9h - 10h30

ANIMATION : Martial BONNET

SREC VEDÈNE : 582 Chemin de Causeran – 84276 Vedène

Merci de bien vouloir adresser vos réponses au secrétariat avant le 29 juin 2018

Par courrier

Par téléphone

Par e-mail

582 Chemin de Causeran CS 20308
84276 Vedène Cedex

04.90.62.04.30

m.bonnet@srec.fr

A NOTER QUE LE CABINET SREC SE RÉSERVE LE DROIT D'ANNULER LE PETIT DÉJEUNER SI LE NOMBRE D'INSCRITS EST INFÉRIEUR À 5 PERSONNES

COUPON RÉPONSE

NOM :

PRÉNOM :

SOCIÉTÉ :

ADRESSE :

TEL :

MAIL :

Nombre de personne(s) :



WALTER FRANCE

membre indépendant d'Allinial Global International

Assistera N'assistera pas